

Compte rendu réunion Comité de Territoire SUD ISERE

Réunion du 21 Septembre 2015 à Monestier de Clermont

Présents : André Villard / Sabine Gourdellier / Benoît Vallier / Marie Claude Dullin / Guy Durand / Thierry Blanchet / Jean François Rostaingt (AS référent) / Matthieu Payer (Animateur de l'Echelon Local)

Excusés : Valérie Séchier / Anne Gachet / Thierry Renavent / Georges Teillot / Olivier Hugonnard

Un compte rendu sera dorénavant fait pour toutes les réunions de travail des comités de territoires.

Ces comptes rendus seront annexés au site Internet /Rubrique « Vous êtes un élu MSA », ce qui permettra à chaque délégué et aux adhérents de suivre les axes d'animations pris par les membres du comité local.

Sur demande, possibilité de mise à disposition d'un support papier pour les membres des comités ne possédant pas d'Internet.

Il est rappelé que la dématérialisation dans la communication avec les délégués est privilégiée.

Infos diverses

T. Blanchet communique que le budget d'Action Sanitaire et Sociale n'est pas utilisée en totalité pour la 3eme année.

G. Durand souligne que les aides à la contention sont rapidement épuisées.

Fonctionnement des Comités de Territoire

- Le règlement intérieur de l'échelon local, validé par le Conseil d'Administration est remis aux délégués.
- Précisions apportées en réunion sur les représentations locales : si le président du Comité n'est pas disponible, à charge pour lui de trouver un remplaçant au sein du Comité local, voir éventuellement auprès des délégués du territoire.
- Pour les indemnités. Chaque réunion ou représentation locale définit en accord avec le président donneront lieu à des remboursements kilométriques pour les membres des comités de territoire.
Pour chaque demande, il est nécessaire de compléter une feuille de remboursement (remise en réunion), et ne pas oublier d'y joindre la convocation ou invitation en cas de représentation.

Remarque de Thierry Blanchet et André Villard : Proposition d'intégrer aux membres du comité Valérie Sechier, Anne Gachet et Olivier Hugonnard, afin d'avoir une meilleure représentation sur des cantons n'ayant pas ou peu de délégués élus.
Après échanges avec les membres présents, il est acté l'intégration dans l'équipe des personnes citées ci-dessus.

André Villard, partant du constat que chaque collègue a des problématiques différentes, souhaiterait que des sous groupe de travail par collègue puisse se mettre en place.

- Le Forum des territoires se tiendra le 19/11 sur la journée à la Chambre d'Agriculture de Saint Baldoph (73), il réunira les délégués des 12 Comités locaux ainsi que l'ensemble du conseil d'administration.

Le forum se déroulera en deux temps :

- le matin information sur l'institution,
- l'après midi conférence sur le risque suicidaire

A l'occasion du forum, indemnisation des frais de route et versement d'une vacation.

Une note d'info validée par le CA sera diffusée concernant les droits à vacation pour le 1^{er} collège avec majoration si service de remplacement. Pour 2eme collège, soit envoi par l'employeur de la perte de salaire pour remboursement, soit le salarié prend congé et touche une vacation.

La fiche de déplacement est à renvoyer au service comptabilité.

- Un sondage est fait auprès des délégués concernant l'horaire des réunions. Les membres présents valident le fonctionnement par l'outil Doodle pour ceux qui ont une adresse mail.
Il est précisé que les lieux de réunions tourneront sur le territoire.

- Distribution du guide des délégués MSA (outil institutionnel mis à disposition par la Caisse Centrale)

1. Contenu des missions du délégué
2. Mieux comprendre sa fonction d'élu local : Rappel de base du mutualisme / Dossier de la Protection Sociale / Les points de vigilance

Le guide du délégué sera mis à disposition en version dématérialisée sur le site de la MSA Alpes du Nord.

- Cet outil institutionnel sera complété par « Le Passeport du Délégué », qui sera un outil territorialisé.

Chaque délégués pourra non seulement y retrouver toutes les informations de la MSA ADN, mais également toutes les informations de son territoire (listing des délégués / cartographie démographique / présentation des membres des comités / les actions du territoire / les dotations du Comité d'Action Sanitaire et Sociale / ...)

Ce document sera remis aux membres des comités à l'occasion du Forum des Territoires.

- Pour une meilleure connaissance du territoire et afin de porter à connaissance des délégués les actions réalisées au cours du précédent mandat, il est distribué une fiche récapitulative reprenant les actions et les dotations du Comité d'Action Sanitaire et Sociale du mandat 2010/2015.

Présentation des différents concours proposés pour les jeunes par la MSA

Appel à Projets Jeunes et Appel à Partenariat MSA-MFR

Présentation & Rôle des membres du comité

Appel à Projets Jeunes

Rappel des critères du concours

- ▲ Des groupes de 3 jeunes minimums
- ▲ Des jeunes entre 13 et 22 ans
- ▲ Vivant en milieu rural ou majoritairement MSA
- ▲ Des projets dans les domaines:

Solidarité et citoyenneté, culture et arts, santé et activités physiques et sportives, démarches innovantes et thématiques inexplorées

- ▲ Une dotation Alpes du Nord: 9300 € répartie par le jury
- ▲ Des bourses nationales: deux projets par départements
- ▲ Un calendrier: - retour des dossiers 27 novembre 2015
 - jury Alpes du Nord 8 décembre
 - remontée CCMSA 31 décembre
 - jury national février 2016

Une info a été envoyée aux mairies, délégués, MJC, centres sociaux, PIJ, MFR, lycées agricoles.

Mobilisation des comités locaux des territoires

- ▲ Participer à la diffusion de l'appel à projet
- ▲ Désigner un délégué accompagnant si projet local
- ▲ Participer au jury Alpes du Nord

Appel à Partenariat MSA-MFR

Un partenariat national Caisse Centrale MSA / Union National MFR

Une déclinaison Alpes du Nord avec l'échelon local

Objectifs

- ▲ Accompagner et soutenir les projets des jeunes au sein des MFR impliquant familles et partenaires du territoire
- ▲ Développer l'autonomie, la prise d'initiative et de responsabilité et la conduite de projets
- ▲ Stimuler le partenariat MSA / MFR

Projets éligibles et critères de validation

- ▲ Initiative MFR avec appui MSA
- ▲ Création d'un comité de pilotage
- ▲ Engagement des jeunes à toutes les étapes

- ▶ Des actions au-delà du programme pédagogique

Les thématiques

- ▶ Relations intergénérationnelles, vivre ensemble
- ▶ Prévention santé, bien être
- ▶ Amélioration qualité de vie, développement durable
- ▶ Solutions innovantes (mobilité, hébergement, entrée dans la vie active, vie quotidienne des jeunes)
- ▶ Animation et développement local
- ▶ Lien social et solidarités
- ▶ Culture, savoir-faire et traditions

Les Modalités

- ▶ Un dossier de candidature
 - ▶ Une remontée des projets au 31 décembre 2015
 - ▶ Une bourse de 500 € par projet retenu (nationale)
- Proposition ADN : doter chaque projet départemental primé de 100€ supplémentaire
- ▶ Une implication des comités locaux de territoire

Implication des Comités Locaux

- ▶ Mobilisation du réseau
- ▶ Désignation d'un délégué référents par MFR
- ▶ Participation au comité de pilotage du projet

MFR sur le territoire :

1. VIF

André Villard est désigné pour prendre contact avec l'établissement

Si la MFR souhaite s'inscrire dans ce partenariat, il est nécessaire de respecter un cahier des charges, notamment mise en place d'un comité de pilotage avec participation d'un délégué de la MSA

Si le projet est primé au niveau national, il recevra une dotation de 500 euros.

Une proposition est faite localement afin que chaque projet départemental primé reçoive en sus une dotation de 100 euros de la MSA Alpes du Nord

Quelles actions à impulser sur les territoires ?

Rappel des priorités 2015-2016 retenues par la Commission d'Action Mutualiste

- Accès aux droits pour les saisonniers
- Actions de prévention santé et santé au travail
- Besoins employeurs ou entreprises
- Cumul emploi / Info retraite / Pénibilité
- Actions de notoriété (en réponse à des besoins locaux)
- Actions remontant des territoires

Actions retenues par le territoire

▪ **Le Mariage de François**

Le projet d'une soirée avec une représentation théâtrale auprès des agriculteurs du sud Isère est né lors d'une CORTI (réunion insertion du Conseil Général) à l'automne 2014 durant laquelle était abordée la situation agricole dans le Trièves.

Les constats établis (isolement, difficultés économiques pour une partie de la population) et partagés par l'association SITADEL (sud Isère territoire agricole et développement local) ont conduit à une réflexion commune sur la mobilisation des agriculteurs (public TRIEVES/MATHEYSINE en priorité) autour d'un évènement convivial pouvant permettre par la suite la réalisation d'autres projets.

La soirée se déroulera le SAMEDI 24 OCTOBRE 2015 à MENS avec une possibilité de repas, la représentation du "Mariage de François" : François est éleveur dans la vie. Sur scène, il va marier Myriam, comédienne, en présence d'autres personnages et du public (les invités).

La troupe - « En compagnie des oliviers » – abordera différents aspects de la vie professionnelle et familiale en agriculture, et le spectacle sera suivi d'un bal.

▪ **Les services dématérialisés**

▪ **Présentation de la MSA et du Guichet Unique**

▪ **Calcul des cotisations** – Les cotisations comment ça marche ? les pourcentages ? les montants ?

Nécessité de toucher tout le territoire (Trièves / Matheysine / Vercors) et pas seulement une réunion pour tout le territoire.

Les délégués pourraient prendre en charge l'organisation et l'animation de la réunion.

▪ **Santé sécurité au travail** : Bûcheronnage (peut on toucher les retraités ?) / Contentions bovins – ovins / Geste et posture / Secourisme/ Maladie de Lyme / Poumon fermier

Réflexions / Questions diverses

- Les membres du comité aimeraient avoir une note de présentation de la cellule « Oser les mots ».
- Possibilité de faire des réunions téléphoniques, Matthieu Payer doit se renseigner sur les modalités pratiques.
- Faire une information aux délégués du territoire du nouveau lieu d'accueil MSA à La Mure

Pas de questions.

Fin de la réunion à 17h00